

A RETOURNER AVANT LE 16 JUIN 2021

RENTREE 2021-2022 – LYCEES

**DEMANDE D'AFFECTATION EN DORDOGNE
CHANGEMENT D'ETABLISSEMENT**

A remplir par les représentants légaux et à remettre à l'établissement d'origine qui transmettra à la DSDEN de la Dordogne.
Pour toutes les demandes, joindre obligatoirement un justificatif de domicile, un certificat de scolarité et le dernier bulletin de notes de l'année avec avis de passage.

ÉLÈVE

NOM et Prénom :

Lieu de résidence de l'élève (parents, famille
d'accueil, foyer...) :

Date de naissance :

Sexe : F M

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

NOM et Prénom :

Qualité (parent, ASE) :

Adresse :

Mail :

Téléphone : |__|__|__|__|__|

ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ (année scolaire en cours)

LYCÉE GT- LYCÉE PROFESSIONNEL

Établissement :

Classe, formation :

LVA :

LVB :

Enseignements optionnels et/ou technologiques (2^{nde}) :

ÉTABLISSEMENT SOUHAITÉ

Établissement :

Option :

- vœu 1:

Enseignements de spécialité ou spécialité
professionnelle :

- vœu 2:

1-

2-

Niveau :

3-

LVA :

4-

LVB :

MOTIF DE LA DEMANDE DE CHANGEMENT

Déménagement

Placement en foyer ou famille d'accueil (joindre la copie de l'extrait du jugement confiant le jeune à l'ASE, une attestation d'hébergement et le dernier bulletin scolaire avec décision d'orientation)

N.B. : La demande d'affectation d'un élève relevant de l'ASE doit être effectuée par l'ASE ou le foyer d'accueil et non par la famille d'accueil. L'établissement le plus proche de la résidence de l'élève sera recherché, dans la limite des places disponibles.

Changement de situation sociale/familiale/financière (à préciser) :

Autres (à préciser) :

MOTIF DE LA DEMANDE DE DÉROGATION AU SECTEUR SCOLAIRE

Motifs par ordre décroissant de priorité défini par le ministère de l'Éducation nationale (art.D 211-11 du code de l'éducation)

Élève en situation de handicap (joindre la décision de la CDA)

Prise en charge médicale à proximité (joindre le certificat médical)

Élève boursier (joindre la notification de bourses)

Fratrie (joindre le certificat de scolarité)

Résidence en limite de zone de desserte (joindre un justificatif de domicile)

Parcours particulier (préciser l'enseignement souhaité)

Autres (à préciser) :

Développer le ou les motifs si nécessaire :

Les demandes ne pourront être satisfaites que dans la limite des places disponibles dans les établissements. Pour information, le changement n'entraîne pas systématiquement l'octroi d'une subvention de transport, ni un hébergement en internat.

Je confirme avoir pris connaissance du présent formulaire et atteste que les renseignements fournis sont exacts.

A Le

Signature du responsable légal 1 :

Signature du responsable légal 2 :

Avis de l'établissement d'origine :

SITUATIONS PARTICULIÈRES

Élève allophone : contacter directement le CIO de secteur aux fins d'une évaluation des acquis en langue d'origine

- CIO de Bergerac, tél : 05.53.57.17.41
- CIO de Périgueux, tél : 05.53.35.65.00
- Antenne de Nontron, tél : 05.53.56.06.67
- Antenne de Ribérac, tél : 05.53.92.46.84
- CIO de Sarlat, tél : 05.53.59.30.85

Élève en situation de handicap : contacter directement la circonscription ASH
 mail : ce.i-en-perigueux1@ac-bordeaux.fr / téléphone : 05.53.02.84.97

Élève orienté en SEGPA : contacter directement le secrétariat de la CDO
 mail : cdo24@ac-bordeaux.fr / téléphone : 05.53.02.84.27

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION DE LA DSDEN

Date de réception DRHVE :

En cas d'inaptitudes et de contre-indications importantes :
 Médecin responsable départemental, service médical en faveur des élèves

Transmis le.....
 Retour DRHVE le.....

En cas de situation sociale complexe :
 Service social en faveur des élèves

Transmis le.....
 Retour DRHVE le.....

En cas de questions liées à l'orientation :
 - Inspection de l'éducation nationale, chargée de l'information et de l'orientation

Transmis le.....
 Retour DRHVE le.....

- CIO de secteur

Transmis le.....
 Retour DRHVE le.....